



Nouvelles vies

Nouvelles cités

Les Citadelles Corses

en mutation

Ajaccio et Calvi : études de cas

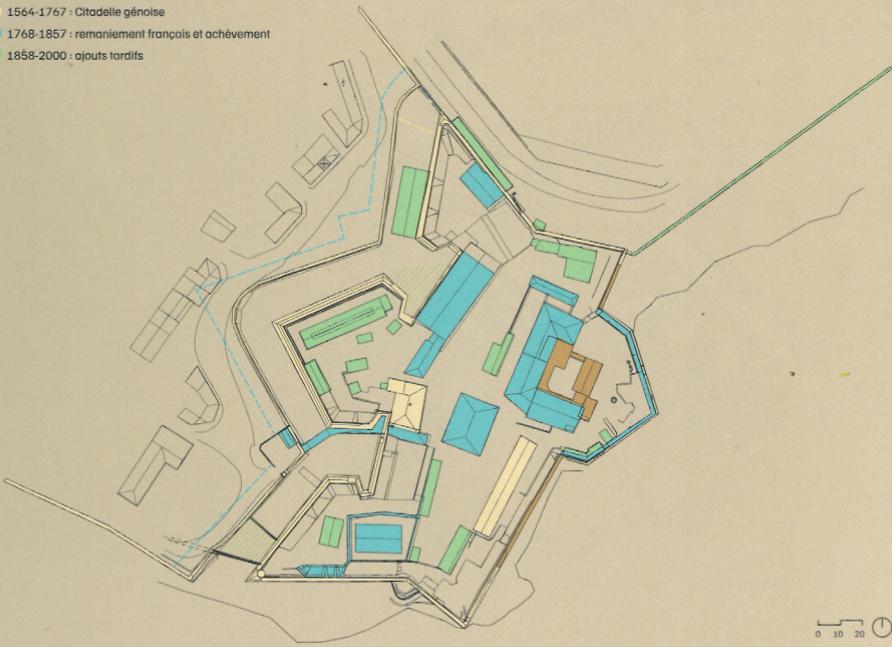
Stratégies d'interventions et exploration de nouveaux usages en espace militaire

160

Philippe Prost
Architecte urbaniste, professeur à l'enso Paris Belleville
Grand Prix National d'Architecture 2022,

Plan de dotation de la citadelle d'Ajaccio

- Murs détruits
- 1492-1563 : Château et première enceinte génoise
- 1564-1767 : Citadelle génoise
- 1768-1857 : remaniement français et achèvement
- 1858-2000 : ajouts tardifs





Visite de la citadelle avec Philippe Prost.

Le passage de la vie militaire à la vie civile d'un espace fortifié n'est pas sans poser des questions spécifiques et néanmoins éclairantes en matière de reconversion. Citadelles ou places fortes, la situation est toujours la même : un espace ceint de murs, un intra-muros et un extra muros, entre les deux un système fortifié dont l'épaisseur large d'au moins une cinquantaine de mètres, s'étend parfois sur plus de cent-cinquante mètres, voire cinq cents si l'on y intègre le glacis extérieur.

Une fois l'enjeu militaire devenu obsolète, la question posée est toujours la même pour les places fortes, démanteler afin de permettre à la ville de s'étendre, tandis que pour les citadelles la question est d'en faciliter l'accès, voire de les ouvrir pour permettre à la vie civile de s'y développer.

C'est un type de problématique auquel je travaille depuis mon intervention sur la citadelle de Belle-Île-en-Mer au début des années 1990. Et la citadelle d'Ajaccio en est un magnifique exemple de par sa situation sur la Méditerranée, établi sur un promontoire autour duquel s'est développé la ville. Concentrant en son sein, des bâtiments nombreux et aux typologies diverses, implantés sans plan d'ensemble préalable, ils ont pourtant fini par constituer - pour reprendre l'étymologie du mot *ciudadella* - une petite ville au caractère plus pittoresque que militaire. Autour d'un donjon génois se sont agglomérés des édifices jusqu'au XIX^e siècle. Une fois l'usage militaire de la citadelle abandonné, à la fin du XX^e siècle, la question de son devenir et de sa réintégration dans l'aire urbaine ajaccienne s'est trouvée posée tant dans sa dimension politique qu'urbanistique, géographique que touristique.

Pour explorer de nouveaux usages au sein d'un espace fortifié, mon approche est toujours la même : partir des bâtiments et de leurs caractéristiques constructives et spatiales pour étudier les usages possibles sans les dénaturer, partir du bâtiment et non d'un programme, ou tout du moins procéder par itérations. Pour les espaces extérieurs, il s'agit d'analyser leur capacité à être aménagés en espaces publics et leurs capacités à accueillir des usages propres à la vie urbaine. Enfin pour la question de l'ouverture sur la ville d'une citadelle, il faut étudier son histoire pour être en capacité de réactiver les accès qui ont pu être condamnés d'une part et de l'autre envisager la possibilité de créer de nouveaux accès en posant l'épineuse question du franchissement du fossé et de la liaison entre les niveaux de sol intérieur et extérieur. Notre étude aura au final permis d'établir les conditions concrètes du transfert de propriété de l'État à la ville, en définissant des usages et des programmes possibles et adaptés.

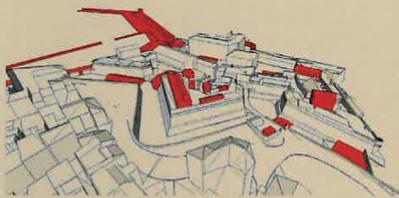
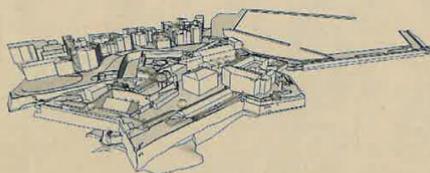
Le travail qu'ont pu mener les étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille sur la citadelle d'Ajaccio est, à mes yeux, extrêmement fécond en ce sens qu'il les a amenés à se confronter à une situation physique et matérielle rare dans la ville contemporaine sans limites qui leur a permis d'appréhender la manière de rester dans l'épure sans étendre le périmètre, de relier, de rendre poreux... Approches qui leur seront très utiles dans la suite de leur parcours et dans les décennies à venir où l'espace va de nouveau devenir une ressource vitale qu'il faut à tout prix économiser.

Etat des lieux et projection des accès coté port et coté plage Saint-François.
Ces dispositifs s'adoscent à la présence une rampe identifiée lors de relevés
archéologique coté port et une poterne coté plage.

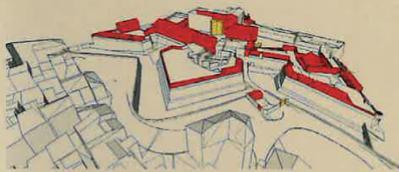
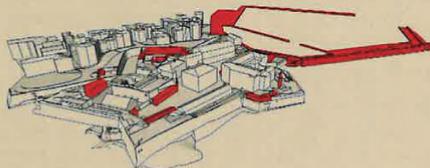
Souce : Citadelle Miollis d'Ajaccio - étude de détermination,
de mise en valeur patrimoniale, urbaine et paysagère. Travail de synthèse
dirigé par Philippe Prost en 2016



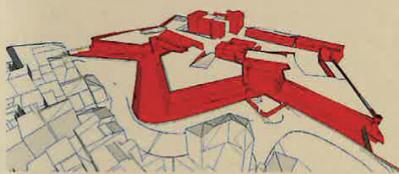
Etat actuel



1858 – 2000 : ajouts tardifs

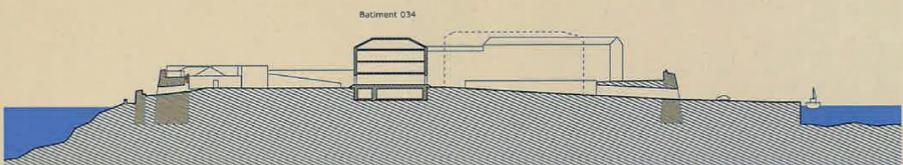
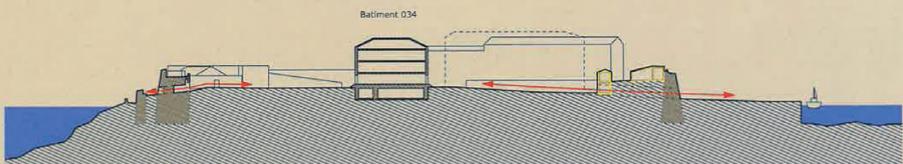
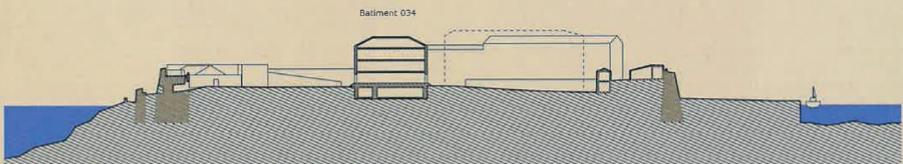


1768 – 1857 : remaniements français et achèvement



1564 – 1767 : citadelle génoise





Citadelle Miollis - Etat des lieux et analyse : Nouvelles liaisons possibles vers le port et la plage. Étude de Philippe Prost 2016

0 20 50

À l'initiative de la DRAC de Corse et en partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille et la Maison de l'Architecture, 80 étudiants ont débarqué sur l'île entre septembre 2021 et mars 2023 pour réfléchir au devenir du patrimoine des citadelles de façon généreuse, optimiste et décomplexée.

Cette expérience pédagogique a permis de réunir les différents acteurs locaux de la transformation du territoire et de les sensibiliser à d'autres démarches de projet adossées à l'expertise scientifique de grands noms de l'Architecture et de jeunes agences locales.

Cette publication raconte l'histoire de cette belle aventure et fait état de la vision de la jeune génération sur la question patrimoniale.

